

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ogooué-Maritime/Emplois communautaires saisonniers : 50 étudiants en stage vacances

L'OBJECTIF de cette démarche "novatrice", initiée par Perenco Gabon, est de permettre à ces jeunes de découvrir les métiers de la chaîne pétrolière.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

La société Perenco Oil & Gas Gabon vient de mettre en œuvre, dans le cadre de sa politique de Responsabilité sociale des entreprises (RSE), les emplois communautaires saisonniers ou "emplois de stages vacances" pour les élèves et étudiants durant le

mois de septembre 2021. Cette opération, a-t-on appris, vise à soutenir les apprenants dans le domaine de l'éducation. Ce sont près de 50 stagiaires issus des villages de Batanga, Onguendjo, BP, Rallié (département d'Etimboué); Bissoma, Pagueiolo, Chic-à-voir (département de Bendjé) et de Matsouka, Moukouna, Petit-village et Yeno (département de Ndolou) qui vont se déployer sur les sites de Batanga, Coucal-Avocette et Rembo-Kotto durant un mois d'immersion, pour découvrir le secteur de la production des hydrocarbures.

L'objectif de cette démarche novatrice, initiée par Perenco, en sa qualité de premier

opérateur pétrolier du Gabon, est de permettre, d'une part, à ces jeunes de découvrir l'environnement des métiers de la chaîne pétrolière pouvant susciter des vocations à l'avenir et, d'autre part, de s'occuper durant cette période de vacances avant la reprise des cours prévue pour le 27 septembre prochain sur l'ensemble du territoire national.

Le directeur général adjoint de Perenco Gabon, Nestor Awaurhet, au nom du directeur général, Adrien Broche, a procédé au lancement officiel



Photo: Julie Nguimbiri

Au terme du lancement des emplois de vacances.

des stages vacances sur le site de Batanga. L'opération des stages vacances a été largement saluée et appréciée par les autorités locales des zones précitées. Rendez-vous a été donné pour

l'année prochaine.

Histoire de poursuivre dans cet élan de solidarité qui donne aux jeunes la possibilité de se découvrir un potentiel dans le domaine pétrolier.

RPG : les militants de l'Ogooué-Maritime proposent la reconduction du collégialisme



Le président du congrès Constant Moto Ossene (au centre) lors de sa déclaration.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

Le rassemblement pour le Gabon (RPG) a tenu, samedi dernier, son congrès provincial, en présence du président national, Jean Nestor Nguema Mebane et de nombreux militants.

Occasion pour le président du Conseil provincial, Roger Carley Sossy, de saluer la contribution de la cellule de réflexion de l'Ogooué-Maritime basée à Libreville. "L'organisation du congrès témoigne du prix que le parti attache à son enracinement dans la province ainsi qu'aux valeurs de responsabilité démocratique, qui est le sens même de l'existence de ce parti", a-t-il dit. À la fin des travaux en plénière, exécutés auparavant par des

commissions et dirigés par le président du congrès, Constant Moto Ossene, par ailleurs secrétaire national, porte-parole, le rapport a été adopté par acclamation après lecture.

Pour Constant Moto Ossene, "les militants de l'Ogooué-Maritime ont proposé au congrès national, la reconduction du collégialisme qui consacre le consensus comme mode de fonctionnement à la présidence du parti. Depuis 2017 nous avons une présidence à quatre, et chacun d'eux a exercé pendant 1 an. Lors du renouvellement du mandat, il est important que chaque province se prononce, l'Ogooué-Maritime a proposé la reconduction d'une présidence à deux, chacun va gérer pendant 2 ans pour un mandat de 4 ans".

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi n° 0003/PR/2012 du 13 août 2012 portant ratification de l'ordonnance 5/2012 PR du 13 Février 2012, Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public qu'une procédure d'immatriculation est engagée suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront à la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue

N° DE LA RI	DATE DE LA R. I	PARCELLE	SECTION	VILLE OU DISTRICT
14786	03 AOUT 2021	309	CP5	OWENDO
14787	03 AOUT 2021	504	RB	MOUILA
14 834	06 SEPTEMBRE 2021	73 RB	YK8	LIBREVILLE
14836	07 SEPTEMBRE 2021	9	WA7	PORT-GENTIL
14838	10 SEPTEMBRE 2021	299	CP5	OWENDO


Le Conservateur